



FREDERIC NEYMON



Prix Philibert Vrau



Prix de la solidarité



Auvergne Rhône-Alpes

Dirigeant de Age et Perspectives

<https://www.ageetperspectives.com/>

Secteur d'activité : services à la personne

Projet : permettre le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou en situation de handicap



Des soins de qualité, 1000 salariés...
Et toujours rester disponible !

Pourquoi lui ?

Frédéric a créé sa société nationale de services d'aide et de maintien à domicile il y a plus de 18 ans. C'est aujourd'hui une réussite économique et managériale avec près de 1000 collaborateurs, au niveau national.

En co-construisant les valeurs de l'entreprise autour de la bienveillance, la responsabilité et l'esprit d'équipe, Frédéric démontre l'universalité de la Pensée Sociale Chrétienne. Ayant assuré la pérennité des soins pendant la crise COVID et en s'engageant notamment vers l'accompagnement du handicap, il a un impact concret au service de la dignité humaine. Engagé dans sa Fédération nationale, il fait bouger les lignes, dans un secteur pourtant souvent décrié (pénurie, faible qualité de service,...)

Frédéric conjugue de façon tout à fait exemplaire économie de marché et économie du bien commun dans le secteur de la santé. Mais cette réussite ne lui fait jamais oublier l'essentiel : rester disponible, pour accorder écoute et conseils...un des secrets de ce patron rayonnant.

Frédéric NEYMON répond à nos questions

À quel moment de ton parcours professionnel as-tu rejoint les EDC et pourquoi ?

Je l'ai fait 6 ans après avoir créée l'entreprise et ça été surtout l'objet de deux rencontres de membres EDC qui nous ont accompagné au début pour lancer l'équipe. J'ai vraiment été mentoré par

ces deux belles personnes Jean-Frédéric GEOLLIER (qui dirigeait 1001 repas) et Pierre STAGNARA qui m'a poussé ensuite à co-animer les matinales régionales.

Ton projet en lien avec le bien commun : comment est venue l'idée, comment a-t-elle évolué...

Je n'avais pas la conviction de travailler pour les « vieux » depuis tout petit 😊. Par contre j'étais « à l'étroit » dans le poste que j'occupais à l'époque comme DRH chez Securitas en 2006. Or un nouveau secteur venait de s'ouvrir un an plus tôt avec la loi Borloo le secteur des services à la personne. La possibilité de se mettre au service

de personnes fragiles en s'offrant la possibilité d'en vivre m'a tout de suite plu. Je me suis très vite rendu compte qu'au-delà de l'activité en elle-même pleine de sens c'était aussi la possibilité d'entreprendre et de travailler en équipe, quelle joie.

Raconte-nous 3 temps forts ou chiffres clés qui caractérisent ton projet

Mon premier temps fort a tout d'abord été la création de l'entreprise et d'accompagner ma première client Mme M. si gentille et prévenante avec nos équipes. C'était le monde à l'envers 😊. Mon deuxième temps fort a été notre premier patient chez qui nous étions 24h/24 atteinte d'une grave maladie. Nous avons énormément appris sur notre métier, notre positionnement à avoir auprès d'elle et de sa famille. Nous la remercions. Le troisième temps fort a été

notre séminaire il y a 5 ans au cours duquel nous avons défini à 40 personnes nos valeurs d'entreprise et le sens que nous voulions donner à notre métier : SERVIR en BIENVEILLANCE, L'ESPRIT d'EQUIPE et la RESPONSABILITE. Enfin je retiendrai notre dernier challenge : continuer à nous développer en réseau sur tout le territoire français. Savoir délivrer cette même bienveillance et ce même service partout où nous sommes implantés désormais.

Concrètement le bien commun, ça veut dire quoi dans ton activité ?

Le bien commun dans mon activité est très concret c'est le métier que nous exerçons. Accompagner les plus fragiles avec cette simplicité de cœur et l'humilité nécessaire pour rester au service et à sa

place auprès des plus fragiles, leur permettre de continuer à vivre dans les meilleures conditions chez eux en gardant leur dignité et ce qu'ils sont.

Quels sont les principes de la Pensée Sociale Chrétienne qui te touchent le plus ?

Par définition la préférence pour les pauvres, les plus fragiles, c'est l'essence même de notre métier et c'est ce qui nous fait avancer tous les jours. Le deuxième principe que je trouve essentiel est le principe de subsidiarité. Ce qui peut être fait par notre

bénéficiaire doit le rester. De même mettre nos assistantes de vie dans les meilleures conditions pour qu'elles puissent prendre le maximum d'initiative et qu'elles puissent s'organiser dans la plus grande autonomie pour le bien de nos bénéficiaires.